

Intitulé de la formation

Dates : du au Prix :

Participant

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Personnel : Mobile :

E-mail : Profession :

La signature de ce bulletin vaut contrat de formation professionnelle pour les participants à titre individuel.

Conditions de règlement

de la totalité, soit un chèque de : Euros du 1^{er} versement, soit un chèque de : Euros **A l'ordre de Institut Repère**

Formations courtes de 3 jours	Formations longues – Tableau des échéances							
	Formations	Durée en jrs	Prix	1 ^{er} vers.	2 ^{ème} vers.	3 ^{ème} vers.	4 ^{ème} vers.	5 ^{ème} vers.
1^{er} versement : égal à 30% du montant pour valider votre inscription (encaissable 15 jours avant la formation).	Praticien 1 – 1 ^{ère} partie	3	550 €					
	Praticien 1 – 2 ^{ème} partie	6	1100	550 €	550 €			
2^{ème} versement : le solde au plus tard le premier jour de la formation.	Praticien Niv 2	12	2160 €	540 €	540 €	540 €	540 €	
	Maître Praticien	21	3570 €	714 €	714 €	714 €	714 €	714 €
	Coaching Niv 1	9	1700 €	550 €	575 €	575 €		
	Coaching Niv 2	9	1700 €	550 €	575 €	575 €		
	Systémique	6	1200 €	600 €	600 €			
	Formtion Formateur	12	2400 €	600 €	600 €	600 €	600 €	

Modalités de règlement pour les particuliers

Votre inscription est validée par la réception du bulletin accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Institut Repère ; soit de la totalité du prix de la formation, soit correspondant au 1^{er} versement selon les indications du tableau ci-dessus. Le solde est réglé selon les modalités suivantes.

** Une réduction de 10% sera appliquée (sur justificatif) aux demandeurs d'emploi et aux étudiants de – 26 ans.

** Si vous avez suivi la totalité de votre parcours de Praticien et maître Praticien à INSTITUT REPERE et vous financez votre formation à titre personnel : vous bénéficierez d'une remise de 10% sur tous les autres séminaires.

Conditions générales

Les formateurs, les contenus et les durées des formations sont ceux indiqués dans la brochure générale. Institut Repère se réserve le droit de modifier le programme ainsi que l'animateur annoncé, en cas de nécessité absolue.

Les prix indiqués comprennent la formation avec un support pédagogique hors frais de transports, d'hébergement et de restauration.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. En cas de dépassement de l'effectif maximum, une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, un report d'inscription est proposé.

Une inscription est suivie d'une confirmation, d'une convocation avec les informations pratiques 15 jours avant le début de session, et d'une attestation de présence.

Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cycle sans coûts supplémentaires.

En cas d'annulation confirmée par écrit (lettre ou fax), moins de 10 jours avant le début du stage, 30% du coût du stage restera acquis à Institut Repère, sauf si vous trouvez un remplaçant.

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, Institut Repère se réserve le droit d'ajourner le stage 2 semaines avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées immédiatement.

Toute inscription est accompagnée d'une convention de formation, d'une convocation avec les informations pratique, d'une facture et d'une attestation de présence.

Les tarifs figurant dans la brochure 2009/2010, sont en vigueur jusqu'au 31/08/2010.

Les tarifs sont nets pour les particuliers et les entreprises.

**Numéro d'agrément de Institut Repère
en tant qu'organisme de formation : 11 75 09248 75**

Signature

Fait à :

Le :

Intitulé de la formation

Dates : du au Prix :

Cette formation est organisée dans le cadre : Plan de formation DIF Période de professionnalisation

Participant

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Personnel : Mobile :

E-mail : Profession :

Cette inscription fait l'objet d'une convention de formation entre votre entreprise et Institut Repère

Formation prise en charge par l'entreprise

RAISON SOCIALE :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Nom / Prénom du signataire : Fonction :

Tél : Fax : E-mail :

Conditions de règlement

Merci d'informer votre entreprise de votre souhait de participer à une formation, et de nous adresser le bulletin d'inscription ci-joint ou bon de commande.

Nous vous adresserons une convention de formation, en deux exemplaires, dont l'un sera à nous retourner accompagné d'un acompte de 30%, le solde étant à régler à réception de facture en fin de formation.

Votre inscription sera effective à réception de la convention signée.

Prise en charge par votre OPCA

Nom de l'organisme :

Adresse :

Responsable :

Tél : Fax :

Conditions générales

Les formateurs, les contenus et les durées des formations sont ceux indiqués dans la brochure générale. Institut Repère se réserve le droit de modifier le programme ainsi que l'animateur annoncé, en cas de nécessité absolue.

Les prix indiqués comprennent la formation avec un support pédagogique hors frais de transports, d'hébergement et de restauration.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. En cas de dépassement de l'effectif maximum, une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, un report d'inscription est proposé.

Une inscription est suivie d'une confirmation, d'une convocation avec les informations pratiques 15 jours avant le début de session, et d'une attestation de présence.

Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cycle sans coûts supplémentaires.

En cas d'annulation confirmée par écrit (lettre ou fax), moins de 10 jours avant le début du stage, 30% du coût du stage restera acquis à Institut Repère, sauf si vous trouvez un remplaçant.

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, Institut Repère se réserve le droit d'ajourner le stage 2 semaines avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées immédiatement.

Toute inscription est accompagnée d'une convention de formation, d'une convocation avec les informations pratiques, d'une facture et d'une attestation de présence.

Les tarifs figurant dans la brochure 2009/2010, sont en vigueur jusqu'au 31/08/2010. Les tarifs sont nets pour les particuliers et les entreprises.

**Numéro d'agrément de Institut Repère
en tant qu'organisme de formation : 11 75 09248 75**

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :